



Plan Local d'Urbanisme



PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

6.2

- ▶ Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme le
- ▶ Arrêt du projet le 22 mai 2013
- ▶ Dossier soumis à enquête publique du 4 novembre 2013 au 5 décembre 2013
- ▶ Plan Local d'Urbanisme approuvé le 6 février 2014

ECHELLE :

1/10 000

PHASE :

Approbation



Vu pour être annexé à la
délibération du conseil municipal
du 6 février 2014

approuvant
le plan local d'urbanisme
de la commune de Mittainville

Le Maire,

En Perspective Urbanisme et Aménagement

2 rue des Côtes - 28000 Chartres ■ TEL : 02 37 30 26 75 - FAX : 02 37 36 94 45 ■ courriel : agence.enperspective@wanadoo.fr

LEGENDE



AC1 : Servitudes pour la protection des
monuments historiques (classés ou inscrits)



PT3 : Servitudes relatives aux communications
téléphoniques et télégraphiques

Servitudes A4 - A7 - PPR12 : voir 6.1 Liste et
fiches des servitudes d'utilité publique

